REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20250218-2025_03_13-

Parc naturel régional des Baronnies provençales

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

18 FEVRIER 2025

N° 2025-03-13

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix février deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués
En exercice : 27
Présents (mini 11 dont 6 en salle) : 13

Nombre de voix
En exercice : 36
Présentes : 16
Exprimées par pouvoirs : 8
Total (mini 19) : 24

Quorum atteint

Délégué·es présents·es

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 2 voix chacun)
Claude AURIAS, Patricia PICARD

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)
Agnès ROSSI

10 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)
Fabienne BARBANSON, Sébastien BERNARD, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégué·es excusé·es ayant donné pouvoir :
Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Michel ROLLAND à Nicole PELOUX, Philippe CAHN à Éric RICHARD, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS.

Déléguées excusées : Pierre COMBES, Gérard TENOUX, Corinne MOULIN

Participait également à la réunion : Sébastien NINON, chargé de mission Parcs naturel régionaux à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

****

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Gilles CREMILLIEUX est nommé secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20250218-2025_03_13-

Objet : Rencontres scientifiques « Bar des sciences » - prise en charge de frais de déplacement de deux chercheurs bénévoles

Montant des dépenses PnrBP	2024
Fonctionnement	231.50 € max
Investissement	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	231.50 € max	/€

Rapport :

La Présidente expose,

Le Conseil Scientifique, Ethique et Prospectif du Parc naturel régional des Baronnies provençales a initié en 2024 l'organisation de moments de rencontres scientifiques sur et pour le territoire du Parc « Bar des sciences ». Dans ce cadre, Véronique CHALANDO et Thierry GAUQUELIN, deux chercheurs spécialisés dans la thématique abordée (les sols) ont été invités à intervenir lors de ces « Bars des Sciences – La Clé des sols » qui se sont tenus les 10 et 11 décembre 2024 respectivement sur Nyons et L'Epine.

Leurs interventions ont été faites à titre bénévole. Il est proposé de prendre en charge les frais de Mme CHALANDO et de M. GAUQUELIN.

Les frais s'élèvent à 231.50 euros et seront pris en charge sur les frais liés à l'organisation de ces journées, prévus dans le cadre du budget du CSEP.

Délibération

- Considérant la participation bénévole de Véronique CHALANDO et Thierry GAUQUELIN à ces événements ;
- Considérant l'attention spécifique à porter sur la question des sols dans la stratégie scientifique territorialisée résultant de la feuille de route 2022-2024 ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Décide** de prendre en charge les frais de déplacement de Véronique CHALANDO et Thierry GAUQUELIN à ces événements « Bar des sciences – La Clé des Sols », et ce selon le barème en vigueur ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX